

 <p>Centre Hospitalier Dougma sur Mer</p> <p>CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE</p>	FICHE DE POSTE DU COORDONNATEUR PEDAGOGIQUE	Réf : CFMS-ID-080
		Version : 01
		Date d'application : 14/03/2023

SYNTHESE DU DOCUMENT

Processus :	– Management stratégique - Ressources humaines
Objectif(s) :	– Définir le profil et les missions du coordonnateur pédagogique
Domaine d'application / Destinataires :	– Centre de formation aux métiers de la santé
Lien avec d'autre(s) document(s) :	– Fiche de poste du cadre formateur (CFMS-ID-076)
Référence(s) réglementaire(s) et/ou recommandation(s) :	–

CIRCUIT DU DOCUMENT

Etapes	Signataires	Dates signatures
Rédaction	Dominique PIERRU (Coordonnateur pédagogique - Centre de Formation aux Métiers de la Santé)	14/03/2023
Validation	Ahmed IGUENAD (Cadre Supérieur de Santé - Centre de Formation aux Métiers de la Santé)	14/03/2023
Approbation	Ahmed IGUENAD (Cadre Supérieur de Santé - Centre de Formation aux Métiers de la Santé)	14/03/2023

MOTIF DE REVISION

Création



FICHE DE POSTE DU COORDONNATEUR PEDAGOGIQUE

Réf : CFMS-ID-080

Version : 01

Date d'application :

14/03/2023

- En collaboration et sous la responsabilité de la Direction (cadre supérieur et directeur), **le coordonnateur pédagogique** :
 - Présente les projets des promotions aux instances (ICOGI, sections) ;
 - Présente les résultats des promotions aux instances (ICOGI, sections, CAC et CANAES) ;
 - Rend compte de l'organisation pédagogique, du suivi de la progression des apprenants des formations initiales (projets, bilans, points forts, points à améliorer) ;
 - Assure la réalisation des commissions de validation des partiels et sujets d'évaluation des modules ;
 - Evalue et propose des réajustements du dispositif pédagogique en partenariat avec les équipes pédagogiques ;
 - Alerte sur toute difficulté concernant l'organisation et le suivi des apprenants.

- En collaboration avec les équipes de chaque promotion IDE et AS, **le coordonnateur pédagogique** :
 - Assure la mise en œuvre des projets d'enseignement et transversaux des semestres et d'année en lien avec les compétences ;
 - Garantit l'application du règlement intérieur et la sécurité dans l'établissement ;
 - Garantit l'accompagnement des apprenants dans le développement de leur professionnalisation ;
 - Evalue la progression théorique et clinique des apprenants avec les formateurs ;
 - Assure la mise en lien théorie/clinique de la formation des apprenants : alternance et développement des compétences ;
 - Garantit la qualification des terrains de stage ;
 - Est informé du quota d'absences et des demandes d'absences exceptionnelles ;
 - S'assure de l'équité et de la pertinence des responsabilités transverses des formateurs (programmation des enseignements théoriques, mise en stage des apprenants, continuité de la démarche qualité, calculs de doses et situations d'apprentissage, simulation).

Pour cela, le coordonnateur présente et développe les capacités suivantes :

- ❖ Disponibilité,
- ❖ Implication,
- ❖ Force de proposition,
- ❖ Dynamisme,
- ❖ Animation d'équipe, négociation et échange,
- ❖ Modérateur,
- ❖ Analyse,
- ❖ Innovation,
- ❖ Recherche,
- ❖ Moteur,
- ❖ Régulation,
- ❖ Communication de sa délégation.

Pour ces missions, le coordonnateur doit :

- ❖ Etre titulaire du diplôme Cadre de santé et/ou Master ;
- ❖ Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq ans en pédagogie.